

La Seine-Maritime, engagée pour un tourisme responsable

Depuis plusieurs années maintenant, le développement durable et par extension le tourisme durable ont le vent en poupe ! La crise du Covid-19 aura certainement joué un rôle d'accélérateur et les phénomènes climatiques de l'été ne sont qu'une preuve supplémentaire qu'il est impératif de travailler collectivement à la réduction de l'impact de nos activités.

En ce sens, **Seine-Maritime Attractivité œuvre au quotidien pour accompagner les professionnels du tourisme seinomarine à prendre en compte ces enjeux et entamer ou poursuivre leur transition écologique** (accompagnement Fonds Tourisme Durable en partenariat avec l'ADEME, bilans carbone, accompagnement RSE, Ecolabel Européen Hébergement Touristique...).

Zoom sur deux dispositifs :

Fonds Tourisme Durable

Depuis avril 2021, 24 professionnels du tourisme accompagnés par l'agence Seine-Maritime Attractivité ont bénéficié d'une subvention de l'ADEME pour mettre en place une stratégie de développement durable au sein de leur établissement : récupération d'eau de pluie, changement des luminaires en LEDs, installation de dispositifs à économie d'eau, achat d'équipements moins énergivores, création d'abri à vélos...

Les bénéficiaires du Fonds Tourisme Durable témoignent :

Léopold Boissière témoigne pour **Les Amandiers**, écolodges et activités nature à Saint-Crespin.

<https://www.youtube.com/watch?v=5YD5BJFL34U>

Lucie Engerant témoigne pour **Les Tables de la Gare**, crêperie à Neufchâtel-en-Bray.

<https://www.youtube.com/watch?v=OUhwD6Qclxg>

Ecolabel Européen Hébergement Touristique

Formée par l'AFNOR sur le référentiel Ecolabel Européen Hébergement Touristique, Seine-Maritime Attractivité propose aux hébergeurs souhaitant obtenir cette labellisation, un accompagnement à la mise en place des critères du référentiel. Après la réalisation d'un diagnostic, un plan d'actions spécifique à l'établissement est établi et un suivi régulier est proposé jusqu'à l'audit de certification réalisé par l'AFNOR. 3 accompagnements sont en cours.

Du point de vue des voyageurs, selon une étude CSA et Prisma Media Solutions (printemps 2022) :

- 93% des répondants disent que l'impact du voyage sur l'environnement est un critère à prendre en compte.
- En matière d'hébergement, 85 % déclarent être prêts à choisir sur des critères d'engagement de développement durable et 82 % à se tourner vers des établissements labellisés.
- Sur le choix de la destination, 58 % des répondants estiment possible de choisir une destination proche pour voyager de manière plus durable.

Du côté des professionnels du tourisme, selon une enquête de Seine-Maritime Attractivité (décembre 2020) :

- 99% des répondants sont sensibles aux enjeux du tourisme durable et 63% jugent que le tourisme contribue beaucoup au réchauffement climatique.
- 72% ont réalisés des investissements pour réduire leur impact énergétique. Pour les autres, ils ne l'ont pas fait par manque de financement ou d'information.
- 80% des répondants ne sont pas engagés dans une démarche de certification ou de labellisation tourisme durable.